



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 74270

Texte de la question

M. André Aschieri interroge M. le ministre délégué à la santé sur les inégalités géographiques en matière de santé. Selon le dernier rapport du Haut Comité à la santé publique, les inégalités de santé sont marquées entre régions, mais aussi entre départements. Aujourd'hui, les hommes du Nord - Pas-de-Calais ont une espérance de vie à la naissance d'un peu plus de soixante et onze ans. Or cette valeur était déjà atteinte par les hommes de Midi-Pyrénées il y a vingt ans, leur espérance de vie est maintenant d'environ soixante-seize ans. Aussi, il aimerait savoir si des mesures vont être prises pour réduire ces inégalités entre régions.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74270

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1503